

nisme se répande par l'exemple et la rétorsion. C'est dans ce contexte que l'Engagement commercial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (d'éviter les mesures commerciales restrictives à des fins de balance des paiements) a été renouvelé lors de la réunion du Conseil des ministres de l'OCDE en juin. Une demande artificiellement comprimée dans les pays industrialisés et en développement par un rétrécissement des débouchés commerciaux aggraverait les actuelles difficultés structurelles et serait un obstacle majeur à toute possibilité de reprise économique internationale soutenue. De même, une prolifération anarchique des subventions à l'exportation et des stimulants à l'investissement entraînerait un écart trop important entre les mouvements de capitaux et de biens et les conditions du marché.

Reconversion

Le phénomène du changement structurel et de la reconversion n'est pas nouveau. Le rétablissement de l'Europe dans l'après-guerre et l'émergence du Japon et de l'Italie dans les années soixante se sont accompagnés de pressions pour introduire de nouvelles technologies et de nouveaux modes de consommation et d'échanges. Dans l'ensemble, le monde occidental industrialisé a accepté, et mis à profit, ce changement, partant du principe que la libéralisation du mouvement des échanges et des investissements et la loi de l'avantage comparatif favorisent la communauté internationale. Ce qui est nouveau, c'est la conjoncture d'une faible croissance, de sérieux problèmes structurels et de l'émergence rapide — par le biais des exportations — des pays en développement à revenu supérieur en tant que producteurs particulièrement concurrentiels dans des industries ergatiques faisant appel à des techniques bien rodées.

La libéralisation des échanges consacrée dans les NCM aura au moins pour résultat de faire mieux sentir la nécessité d'une reconversion en fonction des changements structurels. Par ailleurs, une compétition accrue sur les marchés intérieurs et tiers fera que les décisions nationales concernant des politiques d'aide de transition se prendront dans les conditions les moins favorables. Le temps semblerait donc être venu d'adopter, face au phénomène de l'ajustement structurel, une approche concertée qui, d'une part, permettra un peu de prévisibilité et, d'autre part, favorisera la confiance des agents économiques en des mesures légitimes d'ajustement «positif». Du même coup, cela minimiserait la possibilité que le processus d'ajustement se transforme en une opération «déficiente» dont prétexteraient les gouvernements pour tenter d'en rejeter le fardeau sur leurs partenaires commerciaux. C'est dans ce contexte que l'OCDE a entrepris un examen approfondi des difficultés que pose le passage à des politiques de transition plus positives. Cette étude doit également clarifier certaines des grandes questions que soulève ce débat, afin d'ai-

der les responsables dans leur étude des problèmes de reconversion.

L'étude de l'OCDE reconnaît que les politiques d'ajustement peuvent viser soit des fins économiques (encourager la répartition la plus efficace du capital et de la main-d'œuvre) soit des fins non économiques (encourager des objectifs sociaux par des politiques de développement régional et agricole, des programmes de redistribution du revenu, etc., ou limiter l'incidence d'une sérieuse dislocation économique). Ces politiques sont également considérées comme essentielles à la réalisation d'une croissance non inflationniste soutenue. Les auteurs de l'étude préconisent donc le choix de politiques d'ajustement visant à réaliser les divers objectifs socio-économiques des gouvernements en minimisant les distorsions des activités du marché et en respectant les critères d'efficacité économique.

On peut soutenir que les responsables auront maintenant pour principal défi de créer un climat de confiance international — fondé sur l'expectative raisonnable d'une autodiscipline de toutes les parties — qui favorise l'ajustement structurel. Sinon, les gouvernements, prisonniers d'une concurrence toujours plus âpre qui les force à adopter des mesures qui retardent l'ajustement, devront mettre les bouchées doubles uniquement pour garder la place qu'ils occupent par rapport à leurs partenaires commerciaux, chaque nouvelle résistance à l'ajustement nuisant davantage à une amélioration véritable de leurs économies respectives. C'est donc dans ce contexte que les participants au Sommet de Tokyo ont attiré l'attention sur la nécessité d'améliorer à long terme l'efficacité et l'adaptabilité de leurs économies.

Les pays en développement et l'interdépendance

L'un des éléments centraux de l'environnement commercial des années 80 sera l'intégration évolutive d'un nombre croissant de pays en développement au régime économique international. On ne sait pas très bien jusqu'à quel point les économies centralement planifiées d'Europe de l'Est pourront participer à cette intégration, ni l'incidence qu'elles pourront avoir. On ne sait pas non plus exactement si les objectifs de croissance de la Chine sont réalisables ni, s'ils le sont, quelle influence aura sur l'Occident une Chine peuplée d'un milliard d'habitants et modérément plus prospère en l'an 2 000. Toutefois, l'émergence de ce que l'on appelle les «nouveaux pays industriels» pose la grande question des conditions qui devraient régir leur intégration au régime économique mondial en tant que participants à part entière. A vrai dire, on ne se demande plus si les perspectives d'une croissance accélérée dans les économies en développement sont un événement heureux du point de vue des économies industrialisées. Il se dégage maintenant une nette communauté d'intérêts en faveur d'une expansion mutuelle des échanges fondée sur des avantages comparatifs. Les pays en développement à revenu